

FÈRE-CHAMPENOISE NORMÉE

LE P'TIT FERTON

JUILLET 2019 Numéro 7

13 ET 14 JUILLET

Samedi 13 juillet à partir de 17 h 00 :

Structures gonflables, jeux, concert avec Balthazar Quartet. Repas organisé par les sapeurs pompiers.

22 h 30 : retraite aux flambeaux (Départ place Clemenceau, rue Joffre, rue de la Libération, **mini feu d'artifice** tiré au stade, rue de la Libération, rue Jeanne d'Arc, rue du Pont de la Saule, rue Foch, puis retour sur la place Clemenceau pour un bal avec DJ NICO.

Dimanche 14 juillet à partir de 16 h 00 :

Pêche, chamboule tout, jeu des ficelles.

17 h 00 : apéritif ferton offert par la commune en musique avec le groupe Bo-By.

Normée :

11 h 00 : rassemblement devant la mairie

11 h 15 : hommage au monument aux morts

11 h 30 : verre de l'amitié.

CANTINE, PÉRISCOLAIRE, ÉTUDE

Vous pouvez, dès maintenant retourner les dossiers de cantine, périscolaire et étude surveillée accompagnés de la photo de votre enfant à l'accueil de la mairie pour la prochaine rentrée scolaire.

L'étude est assurée pour les enfants de primaire de 16 h 30 à 17 h 30.

Le service de garderie périscolaire est assuré les jours d'école à partir de 7 h 00, le soir à partir de 16 h 30 pour les maternelles et de 17 h 30 pour les primaires, jusqu'à 18 h 30.

PERMANENCES

Châlons-en-Champagne habitat :

Mercredi 6 juillet de 9h30 à 11 h 00.

Il n'y aura pas de permanence sur la période d'août.

O.P.A.H. du Pays de Brie et Champagne :

Mercredi 17 juillet de 9h à 10h30.

FLEURISSEMENT

Nous vous rappelons que vous devez tailler vos haies et arbres qui dépassent sur la voie publique, ainsi que ceux ayant accès à la rivière. Le fleurissement des massifs communaux prend forme, merci de respecter les plantations (pas de cueillette sauvage).

SÉCHERESSE

Sécheresse : le Préfet de la Marne appelle à la vigilance. Chacun doit faire preuve de civisme : il est rappelé à chaque usager (particuliers, collectivités, industriels et agriculteurs) la nécessité de proscrire tout gaspillage d'eau, en évitant les usages non indispensables et plus généralement en adoptant un comportement responsable et économe en eau. En fonction de l'évolution dans les prochaines semaines, des mesures de restriction des usages pourraient être prises pour préserver les écosystèmes aquatiques et les usages prioritaires.

LA PHOTO DU MOIS

C'est à l'occasion de la Cérémonie de Citoyenneté organisée par la mairie que les jeunes majeurs de notre commune ont reçu leur livret du citoyen.

Un moment de convivialité qui a permis d'échanger sur les droits et devoirs des citoyens et futurs électeurs.



Le proverbe du mois

De juillet chaud vient un automne,
Pendant lequel souvent il tonne.